

Questions orales

M. Gauthier: Ce n'est pas tellement parlementaire cela: hypocrites!

Une voix: C'est un expert dans le domaine.

ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT NE REND PAS PUBLIC LE RAPPORT O'FARRELL

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, je comprends que le premier ministre ne veut pas répondre directement à la question.

Je vais essayer de poser à nouveau une question au ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada qui, j'en suis certain, ne voulait pas induire la Chambre en erreur lorsqu'il a répondu à la question du chef de l'opposition officielle.

Nous lui avons demandé s'il rendrait public le rapport O'Farrell. J'ai écouté et j'ai revu ce matin, grâce à notre nouveau système, la conférence de presse qu'il donnait le 17 décembre et à huit reprises, au cours de la conférence de presse, il avait promis que le rapport O'Farrell serait rendu public.

Pourquoi ne rend-il pas public le rapport O'Farrell? Est-ce qu'il a peur? Est-ce que ce rapport condamne l'action du gouvernement conservateur qui a fermé sans raison cette raffinerie?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, je pense que je peux tout simplement répondre à cela en disant qu'effectivement, j'ai annoncé immédiatement, le 17 décembre, dès que j'ai été instruit des observations et des conclusions du directeur, j'ai rendu ces observations publiques le soir même, et elles avaient trait à la légalité de la transaction Ultramar-Gulf. C'est dans cet esprit également que mon collègue m'avait déferé cette question à la Chambre quelques jours plus tôt.

Alors, j'ai répondu à ces demandes de la presse et de l'opposition dès que j'ai été instruit de ces recommandations.

M. Ouellet: Monsieur le Président, le ministre a commenté le rapport intérimaire du directeur des enquêtes, et à huit reprises, ce soir-là, il a promis aux journalistes qui l'interviewaient qu'il rendrait public dans les jours suivants le rapport final du directeur des enquêtes.

Or, je sais qu'il a reçu ce rapport maintenant. Va-t-il le rendre public? Hier, il nous a dit que la Commission sur les pratiques restrictives du commerce du Canada serait saisie de ce dossier concernant la transaction Gulf-Ultramar. Aura-t-il la décence de permettre des audiences publiques de la part de la Commission? Comme il y a eu des audiences...

[Traduction]

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je pense que pour une supplémentaire, c'est assez clair.

[Français]

M. Côté (Langelier): Monsieur le Président, je pense que j'ai déjà répondu à cette question hier de façon soutenue.

Des voix: Non, Non!

M. Côté (Langelier): J'ai dit tout simplement que les observations et les recommandations du directeur avaient été et seraient envoyées à la Commission sur les pratiques restrictives du commerce du Canada—une commission évidemment quasi-judiciaire sur laquelle je n'ai aucun contrôle—et qu'elle jugerait des effets et des analyses qu'elle doit donner et donnera ses recommandations au début de l'année 1986.

● (1425)

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LA CAPACITÉ DE RAFFINAGE DU PÉTROLE AU QUÉBEC

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Avant Noël, le ministre de la Consommation et des Corporations indiquait qu'il y avait une surcapacité de raffinage au Québec. Hier, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a dit exactement le contraire. Qui a raison?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, à mon avis, les réponses qui ont été données doivent satisfaire mon honorable ami. Les faits sont les suivants: en ce qui concerne l'est de Montréal, il y en avait des raffineries: Texaco, tuée par le gouvernement libéral; BP, tuée par le gouvernement libéral; Esso, tuée par le gouvernement libéral; 1,100 emplois tués dans l'est de Montréal par les libéraux. Mutisme total! Ils n'ont pas eu le courage de se lever une fois pour protester contre cela. Ils ont essayé de tuer Pétromont. On a investi 69 millions de dollars pour sauver l'industrie pétrochimique au Québec et nous allons en faire davantage au cours des prochains jours.

M. Broadbent: Encore une fois, le premier ministre n'a pas répondu aux questions.

Une voix: Il n'y répond jamais!

M. Broadbent: Aujourd'hui, j'ai eu des conversations avec des fonctionnaires du gouvernement du Québec, précisément avec le ministre de l'Énergie du Québec, et ils indiquent que le ministre de la Consommation et des Corporations a raison. Plus précisément, le gouvernement du Québec «suggère» une sous-capacité maintenant au Québec.

LA VENTE DE LA RAFFINERIE GULF

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Dit-il aujourd'hui que ni le gouvernement du Québec, ni le ministre de la Consommation et des Corporations n'ont raison?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, les réponses du ministre de la Consommation et des Corporations sont en concordance non seulement, si vous me le permettez, avec d'autres réponses qui ont déjà été données, mais *La Presse*, le 16 septembre 1983, rapportait ceci, en manchettes: En ce qui concerne les fermetures de raffineries, Chrétien refuse de s'engager à intervenir; Jean Chrétien, ministre de l'Énergie, a affirmé que les fermetures de raffineries à Montréal en 1983 sont dues uniquement aux forces du marché et à la réduction de la consommation.